



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur (Québec)

17 DÉCEMBRE 2024

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins-de-Napierville, tenue le mardi 17 décembre 2024 à la salle de conseil, située au 20, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC, J0J 1Z0.

Madame Isabelle Arcoite, agit comme greffière-trésorière.

Monsieur Étienne Brunet agit à titre de maire et président d'assemblée.

Ouverture de la séance

Monsieur Étienne Brunet, maire, informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 18h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Yvan-René Black, au poste no 1
- Madame Marie-Eve Boutin, au poste no 3
- Monsieur Xavier Sanchez, au poste no 4
- Madame Mylène Therrien, au poste no 5
- Madame Patricia Venessa Lafrenière, au poste no 6

Le poste de conseiller au siège 2 est vacant.

Les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec* et 134 du *Code de procédure civile*.

2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Yvan-René Black et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres du conseil et présenté ci-dessous.

☞ ADOPTÉE ☞

☞ ☞ ☞ ☞

ORDRE DU JOUR

3 FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Budget pour l'exercice financier 2025
- 3.2 Programme triennal d'immobilisations 2025-2027

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

5 CLÔTURE DE LA SÉANCE

☞ ☞ ☞ ☞

2024-12-251



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec)

17 DÉCEMBRE 2024

N° de résolution
ou annotation

2024-12-252

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

3.1. Budget pour l'exercice financier 2025

CONSIDÉRANT l'article 954 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, C-27.1) qui prévoit que les municipalités doivent adopter avant le 31 décembre de chaque année un budget pour l'année à venir, sauf exception des années d'élections générales où la période est prolongée au 31 janvier;

CONSIDÉRANT QU'afin de maintenir la hausse du taux de taxe foncière générale à un niveau raisonnable, le conseil souhaite affecter au budget 2025 un montant de 721 259 \$ provenant des surplus non affectés des années précédents;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé par madame Mylène Therrien et résolu MAJORITAIREMENT par les membres du conseil présents, d'adopter le budget de l'exercice financier 2025 tel que présenté en pièce justificative de la séance et résumé par le maire séance tenante :

REVENUS	2025
Taxes foncières	3 513 895 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$
Services rendus	88 745 \$
Autres recettes de sources locales	154 500 \$
Revenus de transferts	5 207 353 \$
TOTAL DES PRODUITS	8 972 493 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	798 814 \$
Sécurité publique	1 049 924 \$
Transport	1 104 314 \$
Hygiène du milieu	633 923 \$
Santé et bien-être	4 481 \$
Urbanisme et mise en valeur	352 302 \$
Loisirs et culture	423 260 \$
Frais de financement et autres frais financiers	255 181 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 622 199 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Fonds de roulement et remboursement de dette	242 201 \$
Immobilisations (moins les affectations de surplus)	8 350 650 \$
Conciliation fiscale	(3 521 300) \$
TOTAL DES CHARGES	5 071 551 \$
AFFECTATIONS	
Appropriation du surplus	721 259 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	721 259 \$
GRAND TOTAL ÉQUILIBRÉ	- \$

ADOPTÉE

Le vote est demandé. Le maire s'abstient de voter.

Poste	Nom	Vote
Conseiller siège 1	Yvan-René Black	Contre



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec)

17 DÉCEMBRE 2024

N° de résolution
ou annotation

Conseillère siège 3	Marie-Eve Boutin	Contre
Conseiller siège 4	Xavier Sanchez	Pour
Conseillère siège 5	Mylène Therrien	Pour
Conseillère siège 6	Patricia Venessa Lafrenière	Pour

2024-12-253

3.2. Programme triennal d'immobilisations 2025-2027

CONSIDÉRANT l'article 953.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, C-27.1) qui prévoit que les municipalités doivent adopter avant le 31 décembre de chaque année un programme d'immobilisations (PTI) pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT le projet de PTI qui a été rendu disponible aux membres du conseil conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, C-27.1);

CONSÉQUEMMENT, il est proposé par monsieur Xavier Sanchez et résolu MAJORITAIREMENT par les membres du conseil présents, d'adopter le PTI pour les exercices financiers 2025 à 2027 tel que présenté en pièce justificative de la séance et résumé par le maire séance tenante :

PROJETS	2025	2026	2027	FINANCEMENT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Pincés désincarc.	53 595	22 079		Fonds réservé
Fonds équip. SSI	25 000	25 000		Affectation fonds réservé
Fonds véhicules SSI	130 000	130 000	130 000	Affectation fonds réservé
TRANSPORT - VOIRIE				
Achat d'une génératrice mobile	62 617			Fonds de roulement
Réfection rue du Moulin (130m) + corridor scolaire + aménag. Renaud	18 632	217 959	187 524	Financement par emprunt + PAFFSR
Réfection rang St-André + réparation de 17 ponceaux	43 406	1 468 051		Financement par emprunt
Réfection St-Philippe Sud et portion Édouard VII			55 000	Financement par emprunt
Remplacement camion de TP + équipement de déneigement			10 000	Fonds de roulement
Réfection de la rue du Parc Landry + réseau pluvial		17 600	619 547	Règlement d'emprunt au secteur
HYGIÈNE DU MILIEU				
Recherche en eau - Nouveaux puits	915 256	4 853 294	2 915 571	TECQ + PRIMEAU
Mise aux normes des installations sanitaires isolées	1 800 000	3 000 000		Règlement d'emprunt au secteur
Vidange de boues secteur Landry			35 000	Fonds du secteur
AMÉNAGEMENT - URBANISME				
Automobile d'inspection	3 301	8 635		Fonds général
IMMEUBLES				



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec)

17 DÉCEMBRE 2024

N° de résolution
ou annotation

Complexe municipal	5 235 706	4 572 543		PRACIM + Emprunt
Réaménagement de la caserne			200 000	Subvention +Fonds réservé
LOISIRS ET CULTURE				
Aménagement de parcs et terrains jeux	52 700	28 000		Fonds d'immobilisations
Améliorations terrains sportifs	31 759	8 489		Fonds de roulement
Améliorations d'un sentier	88 190			PAMVTP + Fonds environnemental
Remorque réfrigérée	38 289	38 178		Fonds de roulement
Fonds 200e	10 000	10 000	10 000	Affectation fonds réservé
Total d'investissement	8 508 451 \$	14 399 828 \$	4 162 643 \$	27 070 921 \$
Financement estimé	8 309 872 \$	14 151 526 \$	3 596 694 \$	26 058 093 \$
TOTAL À DÉBOURSER	198 579 \$	248 302 \$	565 948 \$	1 012 829 \$

☞ ADOPTÉE ☞

Le vote est demandé. Le maire s'abstient de voter.

Poste	Nom	Vote
Conseiller siège 1	Yvan-René Black	Contre
Conseillère siège 3	Marie-Eve Boutin	Contre
Conseiller siège 4	Xavier Sanchez	Pour
Conseillère siège 5	Mylène Therrien	Pour
Conseillère siège 6	Patricia Venessa Lafrenière	Pour

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire rappelle que la période de question porte exclusivement sur le budget 2025 et le programme d'immobilisations 2025-2027.

Début de la période de questions : 18h26

Questions dans la salle.

Fin de la période de questions : 18h57

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

5.1. Levée de la séance ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Xavier Sanchez et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, d'autoriser que la séance soit levée à 18h58.

☞ ADOPTÉE ☞

Etienne Brunet, maire

Isabelle Arcoite, greffière-trésorière